

Claude Rutault, «Peinture-suicide n°2». Définition/méthode n° 84



Claude Rutault, « définition / méthode », 1978
Toile blanche accrochée sur mur blanc ; 3,12 x 3,12 cm
Collection Ghislain Mollet-Viéville

Dans les espaces épurés de L'Appartement – lieu de reconstitution presque fidèle de l'ancien logement du collectionneur parisien Ghislain Mollet-Viéville – le visiteur risque de passer à côté de la plus petite des œuvres accrochées : quelques centimètres cubes de toile blanche sont subtilement apposés sur un mur blanc. Ce petit tableau a été sauvé *in extremis* par le collectionneur. Non pas d'une destruction extérieure à l'œuvre, mais d'un processus qui allait conduire le tableau à son propre suicide. *Peinture-suicide n°2* a été imaginée par Claude Rutault en 1978. Si la référence au *Carré blanc sur fond blanc* de Kazimir Malevitch subsiste, l'art de Rutault est avant tout une règle qui n'a d'intérêt que si elle est jouée à plusieurs. Lors de sa création, la toile mesurait un mètre carré. Sauvée dans sa onzième année, elle ne fait aujourd'hui plus que 3,12 sur 3,12 centimètres. Que s'est-il passé ? Depuis 1973, Rutault part d'un principe : que la toile soit peinte de la même couleur que le mur sur lequel elle est présentée. Cette première *définition/méthode* inaugura une longue série comptant non loin de 300 autres méthodes,

parmi lesquelles la *définition/méthode n° 84* qui décida du devenir de cette peinture-suicide. En effet, chaque année après sa réalisation, le tableau a été « divisé par deux jusqu'à atteindre la 11^e année un carré de 3,12 x 3,12 cm », explique Claude Rutault. « [...] Le travail est figé dans les deux cas : soit par l'achat du travail, soit par la mort de l'artiste. Dans les deux cas, le travail prend la forme, d'une façon définitive, qu'il a cette année-là. Si aucun des deux événements ne s'est produit au bout de ces onze années, le travail disparaît définitivement la 12^e. [...] À chaque phase, le support, [...] est peint de la même couleur que le mur sur lequel il est accroché. Le prix du travail double chaque année ». Ainsi, le preneur en charge de l'œuvre ne se limite plus à son seul rôle de consommateur passif du produit, il a une double responsabilité : celle de l'existence de l'œuvre et celle de sa réactualisation, à partir des indications énoncées par le texte. Ghislain Mollet-Viéville raconte comment cette petite peinture, noire à l'époque – comme pour souligner ce sombre chapitre de son existence –, a évité la mort le 31 décembre 1988 : « Je l'ai sauvée en l'achetant le dernier jour et ai changé sa couleur en rose puisque la vie redevenait rose pour elle. Enfin l'année suivante, son existence redevenant normale, je décidai de la repeindre en blanc pour qu'elle s'accorde à l'esprit du lieu. » (septembre 2008)

Karine Tissot

Chaque mois, le Bureau des transmissions rédige dans la Tribune des Arts un éclairage sur un travail d'artiste ou une œuvre présentée au Mamco. Le texte du mois en cours est mis à disposition à l'accueil du Musée.

mamco